

DÉCLARATION D'OPTION POUR SATISFAIRE LES OBLIGATIONS DU SERVICE NATIONAL

Imprimé destiné aux jeunes gens concernés par l'article 3 de la Convention **franco-tunisienne** du 18 mars 1982 sur les obligations de service national en cas de double nationalité

Les jeunes gens (de sexe masculin) ayant la double nationalité, française et tunisienne, **qui n'ont pas encore effectué la Journée Défense et Citoyenneté**, et qui souhaitent souscrire une déclaration d'option pour remplir leurs obligations militaires, rempliront les imprimés ci-joints.

Ces imprimés devront être **remplis lisiblement en 5 exemplaires originaux, non datés, qui seront signés par l'intéressé (s'il est majeur, par son représentant légal s'il est mineur)** et retournés à l'adresse suivante :

Préfecture de la Drôme
Direction des Ressources Humaines, des Moyens et des Mutualisations
Bureau des Relations avec le Public
3, Bd Vauban
26 030 Valence Cedex 9.

Ceux-ci devront être accompagnés d'une photocopie, en quatre exemplaires, des documents suivants :

- carte nationale d'identité française ou le passeport français du jeune homme recto/verso en cours de validité ;
- le passeport tunisien ou la carte nationale d'identité tunisienne ;
- le livret de famille (état civil des parents et de l'intéressé) ou la copie intégrale de l'acte de naissance ;
- l'attestation de recensement signée délivrée par la mairie du domicile ;
- un justificatif de domicile de moins de trois mois (ex : factures électricité, de téléphone, quittance de loyer).

La déclaration d'option, portant le cachet de la Préfecture, sera ensuite envoyée au domicile de l'intéressé.

Un exemplaire sera transmis, en même temps qu'au jeune homme :

- au Consulat de Tunisie
- au Bureau du Service National de Lyon (chargé de convoquer les jeunes gens pour leur journée d'appel)
- à la Mairie de résidence de l'intéressé
- ainsi qu'un conservé à la Préfecture

Tout document incomplet, illisible ou non accompagné des pièces justificatives sera retourné à l'intéressé, et ne pourra être considéré comme une déclaration d'option.